



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

France Télécom - Orange

AVRIL 2010 • Codes A, C & T

COM

60 rue Vergniaud

75640 Paris CEDEX 13

www.fo-com.com

telecoms@fo-com.com

UN SALAIRE, PAS LA MISÈRE !

La revendication de Force Ouvrière Communication est claire : une autre et meilleure répartition des richesses !

Moins pour les actionnaires, et plus pour les salaires !

Dans le cadre de l'ouverture des négociations salariales obligatoires concernant l'année 2010,

Force Ouvrière a revendiqué :

+6 %

*d'augmentation salariale générale,
pour tous les Non Cadres*

+4 %

*d'augmentation salariale générale,
et 2 % d'augmentation
managériale pour les Cadres*



Force Ouvrière a également vivement revendiqué une forte augmentation du complément France Télécom qui reste totalement à la main de la direction de France Télécom !

(Rappel : le traitement des fonctionnaires se négocie uniquement au niveau de la fonction publique).

Les négociations salariales devraient se terminer, en principe, fin avril.

Force Ouvrière revendique :

- une meilleure répartition des richesses,
- 6 % d'augmentation générale pour les non-cadres,
- 4 % d'augmentation générale et 2 % d'augmentation managériale pour les cadres,
- une forte augmentation du complément France Télécom,
- une forte augmentation du point d'indice,
- un 13^e mois pour tous.

Pour FO, un impératif : augmenter les salaires !

LA NÉGOCIATION, C'EST NOTRE FORCE